Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215600180-20261029-202610005-DE

Billiers

CONSEIL MUNICIPAL DU
29 OCTOBRE 2026
REGISTRE DES DELIBERATIONS
EXTRAIT

L'an 2026 – le VINGT-NEUF OCTOBRE,
Le Conseil Municipal de la Commune de BILLIERS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard MONTI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : en exercice : **15** Présents : 12 Votants : **15**

Date de la convocation : 22/10/2026

PRESENTS : MONTI Bernard, ROBERDEL Bertrand, CROCHET Catherine, BOUILLARD Philippe, LE JALLÉ Hervé, LEBRUN Olivier, QUESSEVEUR Véronique, LANOË ROUBAUT Stéphanie, MAFOA Jean-Yves, LOUER Ivan, LERONDEAU Camille, DUPONT DUTILLOY Eric.

ABSENTS : LONCLE Sandra, procuration à J.Y. MAFOA le 20/10/2026 ; LE GUENNEC Louise, procuration à O. LEBRUN le 27/10/2026 ; BELLOY Céline, procuration à E. DUPONT DUTILLOY le 29/10/2026.

INVITÉS : Yvon POINTEAU et Antoine ROHEL pour MORBIHAN HABITAT, présents pour l'exposé du bordereau n°1.

APPEL ET VALIDATION DU QUORUM : Monsieur le Maire accueille les participants. Le quorum étant atteint, la séance débute à 20 h 00.

SECRETAIRE de séance : Camille LERONDEAU est élue secrétaire de séance.

Délibération 2026 10 005

Sécurité civile – Désignation des correspondants : « incendie et secours » et « défense »

Monsieur le Maire informe le conseil :

Dans le cadre de la mise à jour des données relatives aux correspondants incendie et secours des communes du département, les Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS) nous sollicite pour la mise à jour des coordonnées du correspondant de notre commune.

Suite au dernier renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de désigner un membre du conseil.

Le correspondant Sécurité Incendie dans une commune est « l'interlocuteur privilégié du S.D.I.S. ».

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, ce correspondant peut, sous l'autorité du maire :
- « participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune ».

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215600180-20261029-202610005-DE

Toujours dans le cadre de la mise à jour des données, le Service interministériel de défense et de protection civile de la Préfecture du Morbihan nous sollicite également pour la désignation d'un correspondant défense.

Par délibération n° 2026 04 010 du 02/04/2026, le conseil avait délégué Eric DUPONT-DUTILLOY aux Affaires militaires. Cette délégation, le rôle du correspondant défense, les missions du correspondant incendie et secours sont des domaines très proches les uns des autres.

Dans un souci de simplification, Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Eric DUPONT-DUTILLOY pour occuper les deux fonctions.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,
par 15 voix pour – 0 abstention – 0 contre :
DÉSIGNE Eric DUPONT DUTILLOY, conseiller municipal au titre de :
- Correspondant incendie et secours auprès des services de secours de la préfecture du Morbihan
- Correspondant défense.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Bernard MONTI

MAIRIE DE BILLIERS
56190

Certifié exécutoire
Billiers, le __/__/____